REPONSES AUX QUESTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021

CA	Question posée	Réponse
MPO	Mme PRUNCU CUTILE demande si les locaux vides à la route de Ferney 211 pourraient être utilisés pour le coworking.	*Réponse donnée le 12 avril 2021 :* *M. POMATTO indique que la surface est énorme et qu'il faut entièrement l'équiper, ce qui signifie qu'il faudrait effectuer des travaux pour quelques centaines de milliers de frs avant de pouvoir en faire un espace de coworking (et cela serait le plus gros lieu de coworking de Genève).* Nous étudions actuellement quelle surface pourrait être affectée à du coworking, que ce soit dans le bâtiment mentionné par Mme Pruncu Cutile ou ailleurs.
LBJ	Mme PERROTIN DURET demande s'il ne serait pas possible d'aménager autour de l'œuvre Adam et Eve plutôt que de la déplacer, au vu des coûts élevés que cela représenterait.	*Réponse donnée le 12 avril 2021 :* *M. JIMAJA indique qu'il n'est pas possible de laisser cette œuvre à cet endroit-là et que le socle de béton en fait partie. Cependant s'il faut déplacer l'œuvre, cela fera partie des aménagements du tram et ce ne sera pas à la charge de la commune.*
MPO	M. BOUCHAREB transmet une question d'une habitante qui demande pourquoi le terrain de football public du Blanché n'est pas ouvert au public. Il constate également qu'il n'y a pas de protection pour le hockey à Palexpo, ni de buts à la campagne du Jonc.	*Réponse donnée le 12 avril 2021 :* *M. POMATTO explique que le terrain de foot est actuellement fermé car les services des sports des communes genevoises ont essayé de se synchroniser sur ce qui est ouvert par rapport aux mesures COVID : les terrains sont donc ouverts aux clubs et fermés à la population, dans l'idée d'unifier les pratiques entre les différentes communes. Il espère que les nouvelles mesures permettront d'ouvrir petit à petit les infrastructures publiques.*
SPO	M. GARDET demande où en est la résolution votée au mois de septembre par le Conseil municipal.	Aucune résolution n'a été votée en septembre par le Conseil municipal. S'il s'agit de la résolution votée en juin 2020, le Conseil administratif y a répondu lors du Conseil municipal du 9 novembre 2020.
SPO	M. GARDET reprend une question de Mme PORTIER de la séance du 7 octobre 2019 sur la présence d'employés de la voirie le dimanche dans le parc Sarasin. Il trouve que la réponse donnée à l'époque n'était pas adaptée à la question et se permet de la reposer ce soir. (Pour rappel, la question était : « Selon ce qui lui a été rapporté, Mme PORTIER a entendu qu'un employé de la voirie a été aperçu un dimanche matin en train de nettoyer le parc Sarasin. Elle aimerait connaître les raisons pour lesquelles un employé exécute ce travail un dimanche. Elle aimerait savoir sous quelles conditions il est rémunéré, en heures supplémentaires ou excédentaires. »)	Pour le service de la voirie, le Chef de service effectue une planification d'un collaborateur par dimanche de juin à septembre avec un horaire de 8h00 à 12h00. Cela représente environ 2 dimanches par collaborateurs. Le but est d'assurer durant la période estivale la propreté de différents lieux fortement sollicité par la population. Ce service a été mis en place durant la précédente législature. Les collaborateurs travaillant un dimanche planifié sont indemnisés conformément au Règlement du Conseil administratif sur les indemnités versées aux membres du personnel. Les heures effectuées sont comptabilisées comme heures excédentaires et sont donc intégralement récupérées.

MPO	Mme MAMIN-TISSOT a appris que le restaurant du Blanché a rouvert le 1er avril pour la vente à l'emporter, mais qu'il n'y a ni chauffage ni eau chaude depuis octobre 2020, et elle aimerait savoir quel est le problème par rapport à la chaufferie et pourquoi le restaurant doit fonctionner sans chauffage ni eau chaude.	<u>*Réponse donnée le 12 avril 2021 :*</u> *M. POMATTO indique que la chaudière de la buvette a lâché et qu'une réflexion est en cours pour la changer. Il y a deux possibilités : soit la remplacer en tant que telle par ce qu'il y a actuellement, pour CHF 10'000.-, soit intégrer son remplacement à des travaux généraux au niveau du stade car celui-ci a un problème général d'infrastructure qui est vieille, obsolète et doit être démolie pour 2025. La chaudière n'étant pas réparable, celle-ci doit être changée le plus vite possible, et il ne vaut pas la peine d'en louer une, car au bout de 6 mois, cela revient déjà au prix d'une neuve.* Les travaux ont été commandés mi-avril et les travaux vont suivre en fonction de la disponibilité du fournisseur. *M. POMATTO précise que le tenancier n'a pas contacté la commune, et que le rapport du SCAV sur la buvette est resté à la hauteur du club de tennis, sans remonter jusqu'à la commune.* *M. JIMAJA ajoute que les buvettes de clubs ne sont pas locataires de la commune mais locataires du club ; leurs comptes se retrouvent toutefois dans les comptes du club.*
LBJ	Mme MAMIN-TISSOT aimerait savoir où en est l'intervention par rapport au mur anti-bruit au bord de l'autoroute.	<u>*Réponse donnée le 12 avril 2021 :*</u> *M. JIMAJA indique qu'une réponse à un courrier est attendue et que celle-ci sera transmise au Conseil municipal dès réception.* Cf. point y relatif dans les « propositions »
MPO	M. PORTIER trouverait intéressant qu'un recensement des surfaces commerciales vides de la commune soit fait.	<u>*Réponse donnée le 12 avril 2021 :*</u> *M. JIMAJA dit que ces données sont disponibles dans les rubriques de l'OCSTAT.*
SPO	M. PRIETO demande quand l'eau à Palexpo, à côté du parc à chien, sera remise en route.	<u>*Réponse donnée le 12 avril 2021 :*</u> *Mme PORTIER répond que l'eau sera remise en marche le 15 avril, si les températures ne sont pas négatives.*
LBJ	M. PRIETO aimerait savoir si le CA peut entreprendre des discussions auprès de propriétaires de terrains à vendre afin que la commune puisse les acquérir.	<u>*Réponse donnée le 12 avril 2021 :*</u> *M. JIMAJA indique que la commune est attentive à toute vente de terrain sur son territoire depuis plusieurs années, afin de maîtriser le développement lorsque c'est possible, et que les projets d'achats reviendront toujours devant le CM, comme cela a été le cas récemment lors de l'acquisition de la villa 50 Ancienne-Route.*

SPO LBJ	M. BRADLEY a consulté récemment le site internet de la commune et a constaté que le plan communal date de 2016 et qu'il y manque, entre autres, la Ferme Pommier. Il aimerait savoir s'il serait possible de rééditer le plan ou d'en afficher une version plus récente sur le site internet au moins.	M. Bradley a parfaitement raison : en réalité une nouvelle version du plan a été éditée en 2020 en version papier également ; cependant, nous avons omis de mettre à jour la version qui figure sur le site internet. Cela a été fait depuis et nous remercions M. Bradley de nous avoir rendus attentifs à cela.
LBJ	M. BRADLEY demande ce qui continue de bloquer par rapport au projet de piétonisation du chemin Taverney qui existe depuis l'époque de M. COMTE, et si ce projet existe encore.	*<u>Réponse donnée le 12 avril 2021 :</u>* *M. GARDET précise que ce chemin appartient à la caisse de pension du CERN et non pas à la commune, qui n'a que l'obligation de l'entretenir.* *Mme MICHAUD ANSERMET ajoute que c'est une question d'argent qui bloque le projet. La commune avait été d'accord de partager les coûts à 50/50, cependant le fonds de caisse de pension refuse pour l'instant car il n'a plus d'argent.* *M. JIMAJA précise que cet accord à 50/50 ferait que le terrain serait cédé par la suite à la commune. Cependant il reviendra avec une réponse plus précise.* Une réponse sera donnée lors de la commission ATM du 8 juin 2021
LBJ	Mme TISSOT-BUCHOUX a été approchée par une habitante concernant le passage entre les numéros 22 et 24 du chemin du Jonc et qui demande s'il y a un projet de piste cyclable qui descendrait depuis le chemin Terroux jusqu'au chemin du Jonc.	*<u>Réponse donnée le 12 avril 2021 :</u>* *M. JIMAJA répond qu'un projet (faisant partie d'un projet cantonal) pour offrir un passage de mobilité douce est en cours. Une séance a eu lieu avec les propriétaires, qui se sont montrés assez réticents, et il faudra voir au niveau du plan directeur ce qu'il est possible de faire.*
LBJ	Mme MAMIN-TISSOT aimerait une réponse concernant une motion du PDC en suspens sur la création d'un agenda en commun avec les communes de la Rive Droite.	Ce projet a été lancé par un magistrat de Genthod qui n'a pas été réélu. Avant cela, malgré plusieurs relances, suggestions et remarques suite à une analyse de la proposition qui avait été faite, nous n'avons pas eu de nouvelles. Dès lors, à ce stade, nous considérons que ce projet est mis en veilleuse, d'autant plus qu'il y a un projet en préparation au niveau cantonal et intercommunal, mais qui n'est pas encore entré en vigueur.
MPO	Mme MAMIN-TISSOT demande des nouvelles par rapport à la proposition de créer un espace de coworking au Grand-Saconnex.	Nous nous permettons de renvoyer Mme Mamin Tissot à la réponse qui a été donnée à la question de Mme Pruncu Cutile portant sur le même sujet.
LBJ	Mme MAMIN-TISSOT aimerait savoir quelle sera la suite donnée à la motion « Eteignons l'éclairage public » suite à la séance ATM à ce sujet.	*<u>Réponse donnée le 12 avril 2021 :</u>* *M. JIMAJA indique que les mandataires doivent revenir avec un projet chiffré, qui n'a pas encore été reçu, et qui sera présenté en commission dès sa réception.*

		Cf. point y relatif dans les « propositions » Une réponse sera donnée lors de la commission ATM du 8 juin 2021

Suspens pour mémoire

CA	Date	Posée par	Question posée	Rép CA	Réponse
LBJ	12.09.2016	JC. CUDRE	Réparation/peinture des candélabres délabrés au chemin Lehmann	05.03.21	Compte tenu des conditions météo défavorables (températures basses et pluie), tous les travaux de peinture en extérieur ont été repoussés. Les trois candélabres restants devraient être terminés pour la fin juin, si la météo s'améliore.
SPO	22.01.2018	JC. CUDRE	Mise à jour signalisation vélos parc de Palexpo et intervention des APM en cas de non-respect	19.2.18	Une vision d'ensemble sera développée dans le cadre de la révision du plan directeur communal qui débutera en début de quatrième trimestre 2020.
LBJ	20.01.2020	M. PORTIER	Réviser le règlement afin que les déchetteries soient ouvertes à des personnes ne résidant pas dans la commune.	17.02.20	Une étude sera effectuée avec les services concernés afin de voir si le règlement communal doit être révisé.
MPO	22.06.2020	Mme MICHAUD ANSERMET	Installer le WIFI dans la salle Tornay et la ferme Sarasin.	05.10.20	Le service en charge a demandé une offre à ce sujet.
LBJ	09.11.2020	Mme EDELENBOS	Installer des panneaux solaires via un appel d'offre groupé avec Bellevue, Céligny et Collex-Bossy, permettant de réduire les coûts de près de 50%.	09.11.20	Le CA va prendre contact avec ces communes pour se renseigner et voir si le Grand-Saconnex peut les joindre dans cet appel d'offre. Un contact a d'ores et déjà été pris avec la commune de Pregny-Chambésy, qui est ouverte à toute collaboration pouvant permettre des économies d'échelle.
MPO	18.03.2021	Mme MICHAUD ANSERMET	Avancement des travaux pour créer une rampe d'accès au 18, chemin François-Lehmann	08.02.21	Un architecte a été mandaté afin de présenter un projet.
SPO	08.02.2021	Mme TISSOT-BUCHOUX	Remarque au sujet des déchets sauvages au chemin Alfred-Bétems.	08.02.21	Un projet participatif est en train d'être élaboré pour impliquer les habitants, les propriétaires et les régies afin d'assainir l'endroit.